



CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Le 29 novembre 2011

Objet : Proposition d'amendements aux Statuts et règlement du Syndicat (art. 44)

À tous les membres Syndicat du personnel de soutien en éducation (SPSÉ-CSQ),

Vous êtes officiellement convoqués à **l'Assemblée générale extraordinaire du 12 décembre prochain, à Salle de réception Palace situé au 1717 boulevard Le Corbusier, Laval (Québec), et ce, à compter de 19 h 00**, afin d'amender les Statuts et règlement du Syndicat.

Le Conseil exécutif vous a entendu et c'est pour cette raison que nous travaillons depuis déjà plus d'un an à mieux adapter les structures, les pratiques ainsi que le fonctionnement de l'organisation, et ce, afin de mieux représenter, d'impliquer et d'améliorer l'image du Syndicat aux membres du personnel de soutien scolaire de Laval.

Les correctifs proposés aux Statuts et règlement nous permettront de nous doter des moyens afin d'adapter le syndicalisme à son temps et ainsi d'emboîter le pas vers le renouveau syndical, basé sur une approche de représentation, d'information, d'accompagnement et de discussion.

Ci-joint, nous vous transmettons l'ordre du jour. Veuillez prendre note, comme le prévoit l'article 20.2 de nos présents Statuts, qu'aucune modification à l'ordre du jour ne peut être apportée lors d'une réunion extraordinaire.

Nous comptons sur votre participation en grand nombre à cette réunion et nous vous prions de recevoir nos salutations les plus cordiales.

Pour le Conseil exécutif,

Yves Brouillette
Président SPSÉ-CSQ